

L'AVENIR



DE LYON
JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

ANNONCES
Annonces Anglaises, la ligne 1 fr.
Régionales..... 30
Chroniques locales..... 40
Les Annonces sont reçues au Bureau des Journaux,
11, rue Quatre-Septembre.

ADMINISTRATION & REDACTION
70, Cours de la Liberté, 70
LYON

ABONNEMENTS
Lyon et départ^s limitrophes, 5 fr. 101. 201.
Pour les autres départ^s..... 6 fr. 121. 241.
(Etranger: port en sus)
Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois.

N° 69
L'AVENIR de LYON
BON D'ACHAT
11 Novembre 1884
Ce Bon doit être détaché tous les jours et conservé.

Sus au Sénat

L'honorable Madier de Monjeau poussait dernièrement ce cri de révolte : « Sus au Sénat ». Le vieux représentant de la démocratie inflexible et incorruptible avait raison.
Avant la révolution, les gens de cour et d'église ne manquaient pas de s'écrier : c'est la faute à Voltaire ! c'est la faute à Rousseau ! à propos du moindre événement qui contrariait leurs jouissances.
Aujourd'hui, le cri d'alarme est changé : on s'écrie : c'est la faute aux intrus, c'est la faute au socialisme.
Nous, qui suivons de près tous les agissements des gouvernants du jour, nous dirons sans arrière-pensée, sans acrimonie : c'est la faute aux ganaches qui marquent le pas aux inepties de Jules Ferry.
C'est la faute au Sénat, si la République ne donne pas au pays toutes les satisfactions qu'il attend d'elle, et avec une sage, une trop sage patience attend depuis treize ans sous l'orme les réformes promises.
Ah ! ils ont perdu une bonne occasion de se faire, les plumeux de l'arbitraire qui chantaient aux portes du congrès de Versailles, le large libéralisme du Sénat rendu à lui-même. Toucher au Sénat, lui faire leçon, modifier sa base et son fonctionnement, quelle outrecuidance !
Laissez faire le Sénat ! criaient les opportunistes, et il se revisera tout seul. Eh bien, aujourd'hui, qu'en pensez-vous, messieurs du comité central, de ce bon Sénat, et de sa revision par lui-même ?
Cette revision, est-elle assez dérisoire ? êtes-vous assez bafoués, serviles adulateurs. Vous avez demandé au Sénat un semblant de suicide, il a fait comme Bourbaky, il s'est suicidé pour rire, et on continuera à avoir les sénateurs de la France et les sénateurs Lenoël.
Opportunistes, voilà votre œuvre, gaudissez-vous maintenant.
Que dira la Chambre, cette moribonde que tiraille l'infirmité Ferry ? Les roseaux « tonkinois » se courberont-ils une fois de plus devant le Sénat ? Leur restera-t-il une dernière étincelle de scrupule et d'honneur pour se redresser contre ses changeantes prétentions ? Nous ne le croyons pas.
Le Sénat n'a acquis une majorité républicaine que par les élections départementales ce sont les inamovibles qui ont toujours barré le chemin aux réformes démocratiques et sociales. Si bien qu'un jour, certain membre de l'Union républicaine, un des pâles Girondins de notre époque, qui ne craint pas de la République Française son brevinaire, s'écria, s'adressant au cafard Jules Simon inamovible :
« Vous êtes à votre aise pour contrecarrer les vœux du pays : vous n'êtes pas responsable devant lui ! »
Et voilà pourquoi l'inamovibilité d'abord et le Sénat ensuite doivent être supprimés.

Nous espérons que les électeurs feront bientôt justice de ce scandale ; qu'ils se préparent tous à cette besogne de salubrité politique, nous les y aiderons.
Dans le récit qu'il nous a laissé de la mort de Socrate, Platon, son disciple, décrit le progrès de la mort de ce sage : il sentait ses jambes s'appesantir, on lui serrait le pied fortement en lui demandant s'il le sentait. Socrate dit que non.
Le corps se glaçait, se pendait et se roidissait, et le froid montait.
— « Criton », dit Socrate, et ce furent ses dernières paroles.
Ainsi mourra le Sénat, avec cette différence que Socrate fut empoisonné pour avoir fait le bien et le Sénat pour avoir fait le mal toute sa vie durant.
Le Sénat soi-disant républicain fuera la République, à moins que les républicains ne fassent leur devoir. Nous comptons sur cet acte de patriotisme.
J.-B.-A. PAGES.

Les peuples ne sont vraiment libres que lorsque les législateurs n'établissent que des rapports de justice entre les hommes, en sorte que l'intérêt immuable et déterminé de chacun soit la justice.

SAINT-JUST
Conventionnel
Membre du Comité de Salut Public.
« 29110V »

DEPECHE DE RUSSIE

GUERRE DE RUSSIE
La paix avec la Chine paraît probable.
Nous ne recevons aucune indemnité et nous aurons gaspillé 125 millions, sans compter quantité de vies humaines.
Les derniers dépêches de Re-Ling et de Tonkin signalent des combats terribles ayant duré plus de trois heures et dans lesquels nous n'avons eu qu'un seul blessé, font qu'on se demande comment, avec de pareils éléments nous avons tant de peine à occuper l'île de Formose.
Quoi qu'il en soit, le cabinet Jules Ferry a du plomb dans l'aile. Comme conséquence, le scrutin de liste se trouve sérieusement compromis, par suite de la perte du prestige électoral de ce Vosgien, qualifié d'ennemi du peuple.

Les rats s'en vont

Diabole ! est-ce que les choses en sont là ? La République française écrit carrément ces lignes, dans son dernier numéro :
Nous nous demandons si l'Union républicaine a mérité, par ses fautes, envers le pays et la République, d'être mise de la sorte en interdit devant le suffrage universel, et nous croyons que s'il y a eu des fautes commises, elles l'ont été par des cabinets et des ministres qui étaient loin, tant s'en faut, d'appartenir tous à l'Union républicaine.
Est-ce que M. Léon Say, M. de Freycinet, M. Tirard, M. Duclerc, M. Waddington, M. Magnin, ont jamais fait partie de ce groupe parlementaire ? C'est le Centre gauche et la Gauche républicaine, de l'ancienne Chambre, qui gouvernent, aujourd'hui encore, sous la haute direction de M. Jules Grévy, et par l'autorité de M. Jules Ferry. Voilà la vérité, il faut bien la dire.
L'Union républicaine n'a jamais été prépondérante dans le gouvernement qu'après

le 14 novembre. C'est contre elle que le Vingt-Six Janvier a été fait.
Voilà Ferry lâché par son plus sûr appui. Faut-il que le naufrage paraisse assez proche.

ACTUALITÉS

La Propagande continue à recevoir de tristes nouvelles de ses missions en Chine.
La situation des missionnaires français n'est plus tenable.
A notre humble avis, un remède serait cependant possible et le voici : Balayage complet de tous ces commis-voyageurs en religion.

BRUXELLES. — Les gendarmes vêtus en bourgeois dont le concours serait nécessaire pour porter désormais une espèce de médaille en nickel pour les faire reconnaître par la police.
Les faire reconnaître par la police est bien réussi, mais ne vaudrait-il pas mieux qu'ils fussent reconnus par leurs pères d'abord et par ceux qu'ils sabrent ensuite ?
Ce serait le revers de la médaille en nickel.

LONDRES. — Le colonel Molyneux a fait une chute de cheval samedi à la chasse. Il s'est fracturé la cuisse et s'est démis l'épaule.
Qui va à la chasse y perd sa cuisse.
La princesse Zorka, femme du prince Karageorgievitch et fille du prince de Monténégro, a donné le jour avant-hier à une fille, à Reka, près de Cattinje. Le parrain et la marraine de la princesse seront l'empereur et l'impératrice de Russie.
Ne pas plaindre cet innocent bébé serait une cruauté.

Le Congrès annuel des comités catholiques du Nord et du Pas-de-Calais s'ouvrira solennellement à Lille, après-demain mercredi, sous la présidence de Mgr Langlé, à cheval de Reims.

Oh nous assure que M. Jules Ferry y prononcera un épatant discours, ça ne mériterait pas du tout.

Lu dans les Petites Affiches... de la semaine prochaine :

On demande un désinfectant assez énergique pour nous débarrasser à la fois du choléra et de Ferry.

Je m'abonne aux Petites Affiches.

On va élever un monument à Claude Bernard.

Le président de la commission est M. Paul Bert.

Tant pis !

Une feuille mondaine nous donne le portrait de M. Hasley, archevêque de Cambrai :
« Au premier abord, ce prélat vous paraît quelques minutes après vous être rasé : vous vous sentez devant un hublot d'homme ».

D'où il suit qu'à première vue de saint archevêque à pair d'une franche canaille.

M. THIERS ET M. JULES SIMON

M. Jules Simon a lu un long éloge de M. Thiers, à la séance annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques. M. Jules Simon est maintenant réduit aux succès académiques.
L'académicien Jarmoyeur s'est surtout attaché à justifier M. Thiers d'un reproche qui lui a été adressé par tous les hommes

qui ont lu ses ouvrages avec quelque attention. Ce reproche, c'est de n'avoir qu'une conviction profonde : la morale du succès. Parlant de son Histoire du Consulat et de l'Empire, Lamartine a rendu ce jugement contre M. Thiers : « C'est un écrivain complice de la fortune. Il ne connaît le tort que quand le tort est puni par le revers. »

Bonaparte, au 18 brumaire, a toute l'admiration de M. Thiers ; il ne commence à devenir sévère envers lui qu'à la retraite de Russie. M. Jules Simon, avec sa dextérité habituelle, a essayé de faire prendre le change. Malheureusement, il n'y a pas moyen. Toute l'œuvre de M. Thiers proteste contre cette tentative de son apologiste.

C'est que M. Thiers, en réalité, n'a jamais eu qu'une conviction : celle de la force. Il n'a jamais été scrupuleux sur les moyens de gouvernement. Il a toujours regretté de n'être pas un général, et les généraux ne reculent devant aucun moyen de corruption, de trahison et, le moment de l'action venu, de violence et de férocité pour obtenir la victoire. M. Thiers a payé Deutz et, probablement depuis, dans d'autres conjonctures, beaucoup d'hommes qui ne valaient pas mieux que le traître de la duchesse de Berry. Il s'est montré implacable à la rue Transnonain, où il commandait comme en 1871, après la Commune. Il avait le mépris des hommes, croyant que, dans la main de l'homme d'Etat, ils étaient ou à acheter s'ils en valaient la peine, ou à écraser s'ils résistaient.

On comprend qu'il n'était pas facile à prononcer l'éloge d'un homme, si dépourvu de scrupules, devant une Académie qui s'intitule « des sciences morales ».

CHAMBRE DES DEPUTES

Service télégraphique spécial de L'AVENIR

AYANT LA SEANCE

Dans la salle des Pas-Perdus, la même animation des jours précédents.
Beaucoup de monde aux tribunes et presque tous les ministres sont à leurs bancs très inquiets de l'interpellation Laguerre sur la révocation de M. Demangeot, inspecteur des pénitenciers.

Le pommade Valdeck-Rousseau joue les saint Laurent avec une anxiété très visible à Poël nu.

Un douceter carillon de la cloche présidentielle annonce la séance ouverte.

LA SEANCE

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON
Loi sur les alcools

M. SALIS monte à la tribune pour développer un contre-projet aux termes duquel les alcools jusqu'à 5 litres paieront un droit de 20 francs par hectolitre et seront affranchis de tout autre droit.

Les alcools au-dessus de 15 degrés paieraient le double rommé par le passé.
On voudrait imposer à tous les vins une alcoolisation uniforme de 12 degrés, ce qui n'est pas admissible. On ne peut empêcher l'entrée en France des vins étrangers et des alcools allemands.

Interpellation Laguerre sur la révocation de M. Demangeot, inspecteur des établissements pénitenciers.

M. LAGUERRE. — Il s'agit ici d'une question d'intérêt général. M. Demangeot a été révoqué le 6 octobre 1883, quoiqu'il n'ait été nommé que le 1^{er} septembre 1882. M. Demangeot est un fonctionnaire distingué, un républicain éprouvé et honnête. Pourquoi a-t-il été révoqué ; est-ce pour avoir

signé de navrants tripotages, comme l'a dit un journaliste qui a l'oreille du ministre de l'intérieur, ou pour avoir donné connaissance de certains dossiers administratifs.

Un de ces dossiers, in fine de la façon la plus grave, un ancien fonctionnaire de la République, mais M. Demangeot n'est pour rien dans la divulgation de ce dossier.

M. le sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur. — Il est difficile pour ceux qui gouvernent de pouvoir toujours donner les motifs qui dirigent les mesures prises à l'égard des fonctionnaires placés sous leurs ordres.

Je déclare donc ne pouvoir répondre aux questions qui viennent de m'être posées.

M. LAGUERRE. — Les motifs pour lesquels il a été révoqué sont probablement non-tenus et invariables.

M. LE PRÉSIDENT. — Je vous rappelle à l'ordre.

Je ne crois pas que la Chambre puisse se contenter de ces explications.

M. LAGUERRE dépose l'ordre du jour suivant :

« La Chambre, regrettant que les fonctionnaires soient livrés au caprice du bon plaisir, passe à l'ordre du jour. »

Cet ordre du jour est repoussé.

L'ordre du jour pur et simple est adopté.

Reprise de la discussion sur le vinage des vins.

M. ROUVIER demande qu'on admette le vinage jusqu'à quinze degrés, et demande à la Chambre d'adopter le projet primitif de M. Léon Say.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

La séance est levée à six heures.

LE SÉNAT

Les vieux macaques se rangent par gradin, on dirait un concours régional qui veut faire honneur à ses produits.

Les plus jeunes lorgnent les tribunes où il n'y a que quelques vieilles bonnes de curés et des douairières non moins vieilles, ça ferait une riche claque s'il était permis de claquer les vieux moustiques du Luxembourg.

Il est dix heures ; papa Le Royer fait vibrer le bronze de la présidence ; les pères conscrits tendent leurs longues oreilles ; c'est pour écouter le baron de Lareinty, MM. Dauphin, Marcel Barthe et Lenoël, qui se succèdent à la tribune pour y développer des amendements interminables.

M. MARCEL BARTHE demande que les sénateurs soient nommés par le scrutin de liste.

M. BARDOUX dit qu'il est partisan de l'amendement de M. Barthe qui tend à faire nommer les sénateurs par les conseillers municipaux.

M. WALDECK-ROUSSEAU défend le gouvernement comme il convient de défendre celui de Ferry.

M. BARDOUX dit : Je ne crois pas que l'agitation soit grande dans le pays au sujet des élections sénatoriales, et s'il y avait agitation, ce serait en faveur de l'élection par le conseil municipal entier.

L'amendement est repoussé par 146 voix contre 112.

L'article 5 est ensuite adopté, ainsi que les articles 6 à 10.

LA TOURNÉE DE M. LAGUERRE

Par Gontran BORYS

PROLOGUE

Lelio l'Aventurier

(Suite). — Déjà bruissaient les mille clapotements de la marée montante... Une mouette blanche partit tout à coup sous les pieds de Dolores, et, rasant comme une flèche la pointe des vagues, se dirigea en droite ligne vers le navire.

La pauvre femme l'accompagna d'un regard d'envie.

Cependant, le comte allait et venait fiévreusement, et Landry, sans même échanger le sang qui lui coulait de sa figure, rechargeait, avec un sombre entrain, ses armes et celles de son maître.

— Décidons quelque chose ! reprit-il d'un ton ferme. Car, dans un instant, au lieu de dix hommes, nous en aurons vingt sur le dos.

— Vingt?... répéta le comte qui s'arrêta.

M. TOLAIN se résigne à voter la loi parce qu'il espère que la Chambre l'amendera.

L'ensemble de la loi est adopté.

NOUVELLE TONKINERIE

Le cabinet Ferry qui, vraisemblablement, ne se trouve pas assez d'affaires sur les bras, poursuit sans bruit le projet de lancer la France dans de nouvelles aventures. C'est de la question marocaine qu'il s'agit aujourd'hui.

L'Angleterre, qui a l'avantage d'être mieux renseignée que nous, a reçu à ce sujet les informations suivantes.

Nous les empruntons au Times : « Le bruit court, dit ce journal, dans les cercles des officiers supérieurs de la marine qu'une escadre complète est sur le point d'être envoyée à Tanger, où elle rejoindra le Suffren.

« Les officiers supérieurs ont reçu l'ordre de rejoindre leurs postes. Une grande activité règne à l'arsenal, où l'on arme tous les transports disponibles. Les navires en armements sont les transports l'Annamite, le Bien-Hoa, la Sarthe et l'Orne, et les croiseurs le Primauguet et l'Arethuse. »

ÉTRANGER

BELGIQUE. — MONS. — Une explosion de grisou a eu lieu dans une houillère, à Wasmes.

Vingt ouvriers ont été tués et cinq blessés.

ANGLETERRE. — LONDRES. — Hier soir a eu lieu une explosion aux mines de houille de Hochin, près Tredegar.

Quinze mineurs qui étaient au travail ont dû périr. Quatre corps ont été retrouvés.

RUSSIE. — SAINT-PETERSBOURG. — La police a fait de nouvelles et importantes découvertes relatives à l'activité extraordinaire déployée en ce moment par le parti révolutionnaire.

De nombreuses arrestations ont eu lieu à Charkoff, Saratoff, Kieff, Varsovie et dans le Caucase.

L'état de siège a été prolongé dans dix districts et dans plusieurs grandes villes.

SUISSE. SAINT-GALL. — L'hospitalité suisse continue à expulser les révolutionnaires. Fermenack, un des principaux anarchistes de Saint-Gall, vient d'être obligé de se réfugier aux Etats-Unis. La police de Vienne avait essayé d'embrigader ce socialiste, et n'ayant pu y parvenir, elle l'a fait expulser.

ALLEMAGNE. STUTTGARD. — Une manifestation socialiste a laquelle ont pris part quatre mille personnes a eu lieu à l'enterrement d'Albert Dulck, un des chefs du parti révolutionnaire.

La lutte électorale est des plus vives. Le gouvernement use de tous les moyens pour empêcher les réunions socialistes où pullulent les agents bismarckiens. La Darmstadtler Freie Presse, organe socialiste, a été saisie le 8 courant.

ÉTATS-UNIS. — Le général Butler qui avait posé sa candidature présidentielle sur le terrain du « parti socialiste du travail » a réuni vingt-trois mille trois cent onze voix dans le seul Etat de Massachusetts.

— Oui, maître. Oubliez-vous que Diaz a laissé derrière lui la moitié de ses acolytes, et qu'à l'heure présente il les attend ? Tel est le secret de la tranquillité qu'il nous accorde. Mais, une fois son armée au complet, nous serons entourés, attaqués, pris d'assaut.

— Partons, alors, s'écria le comte ! La fuite ne nous est coupée que d'un côté ; gagnons la route, courons à Bayonne, mettons-nous sous la protection de l'autorité française, en attendant que le premier navire en partance nous reçoive sous son pavillon...

L'autorité française, dit amèrement l'écuyer. Mais nous sommes Flamands, monseigneur, et, par conséquent, sujets du roi Philippe II.

— Eh bien ?

— Eh bien ! don Diaz nous fera réclamer par le Saint-Office, et l'autorité française nous livrera bel et bien.

— C'est vrai ! murmuraient les deux jeunes gens arrêtés.

— Il n'existe pour nous qu'une seule chance, continua Landry. Si véritablement nous ne sommes pas surveillés du côté de la route, essayons de nous réfugier dans la montagne et restons-y cachés assez longtemps pour dépister don Diaz.

Malgré toutes les objections que soulevait le conseil de l'écuyer, on l'accepta sans délibérer davantage, et les trois compagnons d'infortunes commencèrent à descendre le plateau rapidement incliné qui s'abaissait vers la route d'Espagne.

AU SOUDAN

LONDRES, 10 novembre. — On télégraphie du Caire au Standard de ce matin :

On ne croit pas exacte la nouvelle que le Madhi se trouve à Korshameat, à quelques milles au nord de Karthoum ; il est même des gens qui soutiennent que le Madhi ne s'est jamais approché à plus de cent milles de Khartoum.

La marche sur Khartoum

J'apprends que le corps d'infanterie monté sur des chameaux doit être concentré à Debbeh vers la Noël. S'il en est ainsi, il n'y a aucun espoir d'atteindre Khartoum avant le milieu de février.

Le Chasseur revenu bredouille

Ferry se livre depuis quelque temps à un genre de chasse assez nouveau : la chasse au médiateur. Mais c'est un chasseur malheureux qui, hélas ! revient toujours bredouille.

Se rappelant le vieux proverbe « pour faire un civet il faut un lièvre », Ferry en a conclu : « sans médiateur, pas de médiation ». Et le voilà qui s'est mis en campagne, dans le but de découvrir n'importe où, et coûte que coûte, le médiateur en question.

Bismarck a eu l'insigne honneur d'être le premier auquel notre bon Jules ait bien voulu s'adresser. Et incontinent il lui a répondu : « Donnez-moi le Congo, et nous verrons. » Le Congo, mon brave ami ? s'est écrié Ferry, vraiment vous n'êtes pas difficile ; le voilà, je vous le livre. Et Bismarck de le prendre, en répondant très simplement : « Du moment que je l'ai, je le garde. Mais je ne puis rien faire pour vous. »

Alors, notre premier ministre s'est retourné vers l'Angleterre. Cette dernière, heureuse de l'occasion de nous être enfin agréable, a répondu en interdisant à nos vaisseaux l'entrée de ses ports en Extrême-Orient.

Furieux, mais enclêté dans son idée, Son Intelligence Jules Ferry s'est adressé par dépêche au roi du Cambodge, qui s'est empressé de lui répondre : « grâce à vous, je n'ai plus d'Etats ; ce n'est pas grâce à moi que vous pouvez espérer de garder les vôtres. »

Le prince régnant de Monaco reçut à son tour des supplications pressantes de Sa Platitude Jules Ferry, — et sans tarder, il lui répondit : « mon armée, bien que très-nombreuse, ne pourrait tuer trois mille Chinois chaque jour, comme vous l'exigez de vos troupes. Et d'ailleurs, il fait si bon à Monaco, sous le climat délicieux de la Provence, que je craindrais de m'enrhumer en quittant précipitamment mes domaines. »

C'est alors qu'étranglé par la coïte, l'étrange directeur de nos affaires étrangères a télégraphié illico au bon sultan de Zanzibar. Ce dernier, occupé à faire la traite des noirs, a refusé préemptoirement d'aider son Excellence à la chasse des Pavillons Jaunes.

— Oui, maître. Oubliez-vous que Diaz a laissé derrière lui la moitié de ses acolytes, et qu'à l'heure présente il les attend ? Tel est le secret de la tranquillité qu'il nous accorde. Mais, une fois son armée au complet, nous serons entourés, attaqués, pris d'assaut.

— Partons, alors, s'écria le comte ! La fuite ne nous est coupée que d'un côté ; gagnons la route, courons à Bayonne, mettons-nous sous la protection de l'autorité française, en attendant que le premier navire en partance nous reçoive sous son pavillon...

L'autorité française, dit amèrement l'écuyer. Mais nous sommes Flamands, monseigneur, et, par conséquent, sujets du roi Philippe II.

— Eh bien ?

— Eh bien ! don Diaz nous fera réclamer par le Saint-Office, et l'autorité française nous livrera bel et bien.

— C'est vrai ! murmuraient les deux jeunes gens arrêtés.

— Il n'existe pour nous qu'une seule chance, continua Landry. Si véritablement nous ne sommes pas surveillés du côté de la route, essayons de nous réfugier dans la montagne et restons-y cachés assez longtemps pour dépister don Diaz.

Malgré toutes les objections que soulevait le conseil de l'écuyer, on l'accepta sans délibérer davantage, et les trois compagnons d'infortunes commencèrent à descendre le plateau rapidement incliné qui s'abaissait vers la route d'Espagne.

Leur retraite, du reste, paraissait devoir ne pas rencontrer d'obstacles. En même temps que la nuit, étaient en les les appréhensions et les embûches de l'agonna, Montagnes, prairies, vallons étalaient sans voiles leurs plus secrets replis inondés de lueurs blanches. L'œil était libre à travers un incomparable espace, et nulle part ne se montrait la silhouette d'un ennemi.

Après deux tiers du plateau les fugitifs durent ralentir leur marche. Il leur fallait de toute nécessité, pour arriver au grand chemin dont la ligne blanche apparaissait à une distance insignifiante, traverser une majeure bande où croissaient à profusion la bruyère, le genêt et le houx épineux.

Ils y cheminaient donc avec assez de peine, jusqu'à ce que leurs genoux dans les broussailles, lorsque Landry, qui s'en était tout d'abord avancé en éclaireur, fit halte brusquement, se retourna vers son maître et lui montra un visage étrangement contracté.

Honteux ; désespéré, le président du conseil pleura dans le gilet de l'excellent roi Makoko, qui règne sur les territoires du Congo, en lui disant, les larmes aux yeux :

« Nous avons conclu récemment un traité d'alliance, et vous avez reçu de ma part, pour la simple peine d'y apposer votre signature, six torchons de cuisine, deux chemises de nuit et une paire de guêtres. »

Vous ne voudrez pas répondre à tant de libéralité par un refus plein de sous-entendus méprisants pour ma haute personne. »

Makoko, pas bête, s'est écrié : « Avez-vous donné moi à Bismarck ; veux pas prêter à vous un canaque. »

C'est à la suite de ce dernier refus, humiliant au dernier point pour l'homme aux pépites, que Ferry est tombé gravement malade.

On prétend, dans les cercles bien informés que, comme Mac-Mahon, il en est devenu tout chose.

Une dépêche de la dernière heure nous apprend que le général Camponon l'aurait publiquement traité de Gaga.

Dernière Heure

PARIS, 10 h. — A la sortie de la séance de la Chambre, M. Demangeat se trouvant offensé par les paroles de M. Laroze, lui a envoyé MM. Rochefort et Judet pour lui en demander réparation.

11 h. — Le bruit courait dans les couloirs de la Chambre que l'entente avec la Chine était chose presqu'accomplie, nous renoncions à l'indemnité réclamée et nous nous contenterions de la possession du Tonkin et de l'occupation de Ke-Lung.

LONDRES, 11 heures, 15. — La Nouvelle Presse dit que les négociations se poursuivent activement à Londres avec le marquis Tseng, par l'intermédiaire de lord Granville.

Le National dit que la France a renoncé à toute indemnité en échange d'autres avantages.

Le rapport de M. Jules Roche sur le budget a été distribué aujourd'hui. La commission du budget a décidé de demander de commencer la discussion jeudi.

Une explosion de grisou a eu lieu dans une mine métallurgique à Euryville (Haute-Marne). Huit ouvriers ont été tués et quinze autres blessés.

PARIS, 11 heures. — A la suite d'une entrevue entre M. Franck Chauveau et M. Jules Ferry, M. Franck Chauveau a donné sa démission de rapporteur de la commission du Tonkin et a refusé de donner les motifs de sa démission.

La commission, sur la proposition de M. Clemenceau, a résolu d'ajourner tout rapport jusqu'à ce que M. Jules Ferry ait fourni ses explications.

M. Ferry s'est adressé à la commission.

M. Ferry a répondu qu'il n'avait plus d'autre communication à lui faire.

M. Laroze a demandé un rapport par 5 voix contre 11.

M. Laroze a été élu dans quelles conditions il traitera son rapport.

— Mais je n'aperçois rien. Qu'est-ce qui se passe ?

— Le bas, derrière cette haute touffe de bruyère, je viens de voir reluire le canon d'un mousquet.

Allons donc ! tu rêves.

— Je l'ai vu, vous dis-je ! Et tenez, regardez, regardez la bande à cinquante pas de là-bas.

Le comte examina d'un œil plus attentif.

En plusieurs endroits en effet, les herbes et les arbustes se déplaçaient lentement, comme si de nombreuses mains étaient en train de pousser les pierres.

— Mais je n'aperçois rien. Qu'est-ce qui se passe ?

— Mais je n'aperçois rien. Qu'est-ce qui se passe ?

LONDRES, minuit. — Le Times apprend de Souakim qu'une centaine d'Amarars ouakim, trentaine d'hommes de la police de S ndoub, ont attaqué les insurgés près d'Ha...

PARIS, 1 heure. — De minuit à midi hier, dans la ville et dans les hôpitaux, il y a eu 55 cas et 22 décès, dont 17 dans l'asile des vieillards et de l'avenue Breteuil.

Entre eux

Le Droit monarchique, un des nombreux organes royalistes dissidents, c'est-à-dire de ceux qui considèrent M. de Paris, comme un prétendant de contrebande, décrit le blason des d'Orléans en ces termes :

Sous ce titre : Les armoiries de la nouvelle maison de France, un de nos amis nous envoie le blason qui convient à la famille d'Orléans.

La couronne, surmontée d'un écu, a pour pendants des chaînes avec cette inscription au dessous : Traité d'Utrecht. Dans le cartouche, deux carreaux avec ces étiquettes : ARS ACI.

ENIC PRO 1712 1713 no domi A D

Puis vient la guillemet sur la même ligne. Au-dessous, des pavés de barricades et une espagnole avec un noeud de cravate.

Les supports sont : d'un côté, des sacs de 1,000, 10,000 et 100,000 francs, de l'autre un serpent qui déverse son venin dans le Figure représenté par un récipient.

Voici les devises : On a saigné hier le gros cochon... (Lettre d'Égalité du 22 janvier 93 à son fils) ; je jure fidélité, etc. (Serment à Charles X par Orléans, colonel du 1^{er} hussards en 1829).

Duc de Mortemart, dit au Roi que je ne ferai mettre en pièces plutôt que d'accepter la couronne (31 juillet 1830) ; quant à nous simples citoyens, nous n'avons qu'à nous soumettre à la République et à la sauver (Lettre du comte de Paris à Elsingre).

Nous conseillons à notre ami de faire publier son spirituel dessin : il peut être assuré du succès.

Décidément, l'union règne de plus en plus au sein des monarchistes. Dans tous les cas, nous ne pouvons qu'approuver ce projet d'armoiries, et nous sommes heureux surtout qu'il émane de personnes aussi autorisées.

MENUS PROPOS

Ferry veut retenir Waldeck-Rousseau à dîner.

Nous avons, lui dit-il, des champignons superbes.

Waldeck refuse et se retire. Mais avant de s'en aller, il entre dans la cuisine et dit à la bonne :

Vous allez couper en deux tous ces champignons ; vous servirez ce soir toutes les moitiés restées à droite, et vous ne servirez que demain les moitiés de gauche.

Vous dirai pourquoi.

Le lendemain, il revient à l'heure du déjeuner, et dit à son ami :

Comment vous portez-vous, ce matin ?

Parfaitement, répondit l'affameur.

Et votre famille ?

On ne peut mieux.

A propos, et ces fameux champignons, étaient-ils bons ?

Excellent.

Eh bien ! je vais déjeuner avec vous aujourd'hui !

Très forts, nos ministres aux champignons.

CONSEIL MUNICIPAL

L'abondance des matières et l'heure avancée à laquelle s'est terminée la séance du conseil municipal, nous empêchent d'en publier le compte rendu ce soir ; disons, pour aujourd'hui, que M. le Maire était absent et que M. le premier adjoint Bouffier, qui présidait, s'est trouvé très embarrassé pour répondre à divers conseillers qui ont rappelés à l'administration les différentes promesses qu'elle a faites depuis son avènement au pouvoir, promesses toujours renouvelées et jamais tenues.

À FAVERGNEY

Objets trouvés. — Hier, dans la soirée, une charrette à bras n'ayant aucune plaque indicatrice, a été trouvée quai Claude-Bernard, elle a été conduite en fourrière par les soins des gardiens de la paix.

À la Morgue. — Hier à une heure, le nommé Alexandre Rodet, habitant à Vénas du Rhône en face de la Bouche, le cadavre d'un individu paraissant âgé de 70 ans environ, portant au front une profonde blessure.

Après les constatations légales, le corps a été transporté à la Morgue où il a été reconnu dans la journée.

Le corps sera soumis à l'autopsie.

Aujourd'hui en a été retiré du Rhône, en face de la manufacture des tabacs, le cadavre d'un homme paraissant âgé de trente ans.

Tout fait supposer, que ce cadavre est celui d'un homme qui avait été aperçu par des marchands, à cinq heures du matin, se précipitant dans le Rhône, à la hauteur du pont de l'Hôtel-Dieu.

Voici son signalement : Cheveux et moustaches blonds. Il portait un tricorne marm rayé bleu.

Après les constatations d'usage, il a été transporté à la Morgue.

Vagabondage. — Les arrestations pour vagabondage vont toujours en augmentant. Hier c'étaient les nommés Antoine Romard, des sinateur, Ovariste Bailly, piqueur de dessins, Louise Martin domestique, Ernest Philippe, Huet, journalier.

Tous ces individus étaient sans domicile, et depuis plusieurs jours couchaient à la belle étoile.

Tous ont été conduits à la Permanence.

Accident de la rue. — Hier, vers huit heures, le nommé Claude Ronard, pris tout à coup d'un malaise subit, est tombé sur le quai de Jay à la hauteur de la maison n° 10.

Relève aussitôt par des voisins, il fut transporté à l'Hôtel-Dieu, où il est mort.

Le nommé Barthelmy, arrêté par la police, a été conduit à la permanence.

Le nommé Jean, arrêté par la police, a été conduit à la permanence.

Le nommé Pierre, arrêté par la police, a été conduit à la permanence.

Le nommé Louis, arrêté par la police, a été conduit à la permanence.

Le nommé Charles, arrêté par la police, a été conduit à la permanence.

Le nommé François, arrêté par la police, a été conduit à la permanence.

Le nommé Jacques, arrêté par la police, a été conduit à la permanence.

Le nommé Nicolas, arrêté par la police, a été conduit à la permanence.

Le nommé Philippe, arrêté par la police, a été conduit à la permanence.

Ce malheureux, que l'on a secouru immédiatement, n'avait pris aucune nourriture depuis quarante-huit heures.

M. Bouffier n'est-il pas dit, de se serrer le ventre ?

Les épreuves civiles du citoyen Georges RENEUX ont eu lieu hier au milieu d'un immense concours de population.

Les citoyens Fichet, Schellé et notre rédacteur Pages, ont pris successivement la parole pour saluer la mémoire de l'ami que la démocratie venait de perdre.

Une quête assez fructueuse a été faite à la porte du cimetière.

Chambres syndicales réunies.

Extrait du procès-verbal de la séance tenue le 9 novembre 1884, chez le citoyen Révoire, avenue de Saxe, 142.

La séance est ouverte à deux heures. L'assemblée forme son bureau de la manière suivante :

Président, le citoyen Pays ; assesseurs, les citoyens Rogelet, Nuchury ; secrétaires, Perrillat et Demoufoux.

Le président procède à l'ordre du jour : Rapport de la commission civile des Syndicats relatif à ses démarches auprès de la municipalité.

La lecture de ce rapport est approuvée par l'assemblée.

La commission des ouvriers sans travail est introduite ensuite et prend part aux débats.

Le citoyen Demoufoux fait connaître les décisions prises par la Fédération française de la Métallurgie dans cette situation.

Le citoyen Garel fait connaître les idées de la Fédération des Syndicats lyonnais.

Après une discussion, à laquelle prennent part différents membres des Syndicats et de la Commission exécutive, l'assemblée décide à l'unanimité moins cinq voix, que les Syndicats réunis s'entendront conjointement avec la Commission exécutive pour donner une opinion publique à laquelle seront convoqués tous les ouvriers sans travail qui seront traités les différentes questions relatives à la crise ouvrière et les moyens pour y remédier.

A cet effet, il est nommé une Commission de un membre par Syndicat, chargé de l'organisation de ladite réunion.

Les secrétaires, Demoufoux et Perrillat.

A Montceau-les-Mines

On fait gros bruit d'une explosion de Montceau-les-Mines. Pour ne pas alerter la police dans ses malheureux essais et lui faire une réclame qui pourrait lui donner trop d'éclat, nous prenons l'engagement de ne rien dire pour aujourd'hui sur ses vaillants (?) exploits.

M. Perraudin ne nous en voudra pas trop.

AVIS. — En présence de la crise ouvrière qui sévit, les demandes d'ouvriers et d'ouvrières sont reçues au bureau de la Société de l'avenir, s'adresser tous les jours, de 8 heures du matin à 5 heures du soir, rue Quatre-Chapeaux, 11.

AVIS. — Nous réprimandons tous ceux que nous tenons à leur disposition, rue Quatre-Chapeaux, 11, contre le bon d'achat et la somme de QUATRE francs, une police d'assurance de la société l'avenir des Familles, remboursable à CENT francs.

Une femme était sortie d'une de ces explosions.

Elle était vêtue d'une robe de chambre.

Elle était vêtue d'une robe de chambre.

Elle était vêtue d'une robe de chambre.

Elle était vêtue d'une robe de chambre.

Elle était vêtue d'une robe de chambre.

Elle était vêtue d'une robe de chambre.

Elle était vêtue d'une robe de chambre.

Elle était vêtue d'une robe de chambre.

60 ANS DE SUCCÈS. ÉVITER LES CONTREFAÇONS. Marquage de fabrique déposé.

SIROP DE BOCHET DU SERPENT

(Seul véritablement efficace) Vices du sang — Maladies de la peau, dartres, eczémas, rougeurs du visage, boutons, démangeaisons — Migraines, névralgies, étourdissements — Constipations, manque d'appétit, mauvaises digestions, oppressions — Dépôts d'humaires, de lait, de gâle, gâtées et grosseurs, tumeurs, abcès, maux d'yeux, d'oreilles, de nez, mauvaise haleine — Douleurs rhumatismales, sciaticques, goutteuses — Maladies anémiques, etc.

LE FLACON : 2 f. 50 ; CHOPINE : 5 f. ; LITRE : 9 f. A la Pharmacie du Serpent, 32, rue Lanterne, LYON

LAINES

à tricoter et au crochet. Pour œuvres de charité, le 1^{er} kilog. 7 f. 50. Ors mélangés, 5 f. 50. Mélanges et Saxey, 5 f. 50. Cachemire blanc et noir, 5 f. 50. Anglaises, 5 f. 50. Persan blanc, 5 f. 50. Mohair, 5 f. 50.

PELERINES ET FICHUS ROBES & MANTEAUX D'ENFANTS

A. ROYANÉ, r. de la Préfecture, 1

Comités des républicains radicaux socialistes

Les délégués des comités des républicains radicaux socialistes des six arrondissements de Lyon sont convoqués en réunion plénière vendredi 14 novembre, à huit heures et demie du soir, salle Moléris, rue Pierre Corneille, n° 9.

Les délégués qui n'ont pas remis les procès-verbaux de leur groupe sont tenus de les apporter à cette réunion.

La Commission : Jautel, Gramer père, Beausnier, Jaquet, Michaloux.

Œuvre démocratique

Dimanche 16 novembre 1884, un grand concert tombola, au profit d'une œuvre démocratique, aura lieu au Rivois, avenue de Saxe, 312, à 8 heures du soir, avec le hienvenant concours de la Société la Solidarité lyrique et dramatique et de ses artistes, assistés de plusieurs artistes de mérite ; ces concerts de

Les cartes d'entrée sont déposées chez M. Jautel, rue Quatre-Chapeaux, 11.

AVIS. — Nous réprimandons tous ceux que nous tenons à leur disposition, rue Quatre-Chapeaux, 11, contre le bon d'achat et la somme de QUATRE francs, une police d'assurance de la société l'avenir des Familles, remboursable à CENT francs.

Une femme était sortie d'une de ces explosions.

Elle était vêtue d'une robe de chambre.

Elle était vêtue d'une robe de chambre.

Elle était vêtue d'une robe de chambre.

Elle était vêtue d'une robe de chambre.

Elle était vêtue d'une robe de chambre.

Elle était vêtue d'une robe de chambre.

Elle était vêtue d'une robe de chambre.

Elle était vêtue d'une robe de chambre.

Elle était vêtue d'une robe de chambre.

